

Extrait du SNTRS-CGT

<http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article766>

Message aux non titulaires

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - PRECARITE -

Date de mise en ligne : lundi 16 juillet 2012

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

A tous les précaires :

Nous tenons à vous informer de la lutte des précaires de Montpellier.

Depuis plus d'un an, le SNTRS-CGT de Montpellier a aidé à la constitution d'un collectif de précaires, au départ pour travailler à la constitution de leur dossier en vue de l'application de la loi Sauvadet. Nous savons tous depuis, que cette loi n'a permis de CDIser que très peu de précaires (moins d'une cinquantaine pour tout le CNRS).

Depuis quelques mois, les CDD ne sont plus reconduits par le CNRS. Depuis le mois de juin, l'autorisation des instituts est demandée. Le refus de reconduction est devenu pratiquement systématique. Les règles sont drastiques, tout renouvellement portant la durée du CDD au delà de 3 ans, doit passer par l'autorisation de l'institut.

Cette note de service a mobilisé les laboratoires de Montpellier. Nombre de précaires ont rejoint le collectif (plus de 100 personnes en quelques jours) dans l'urgence de la situation face au chômage comme seule perspective d'avenir.

Le 4 Juillet, plus de 300 personnes étaient réunies devant la délégation régionale du CNRS pour dénoncer la purge des laboratoires.

Le 9 Juillet, une délégation était reçue par Mme Anne-Yvonne Ledain, députée socialiste de l'Hérault. Voir lettre (<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/IMG/pdf/lettreMmeLedain.pdf>)

Le 10 Juillet, une assemblée générale avec plus de 100 personnes s'est tenue pour organiser la suite de la lutte.

Le 13 Juillet, une demande de rendez-vous à Mme Fioraso, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a été envoyée par le collectif de précaires soutenu par les sections syndicales SNTRS-CGT et SNCS-FSU de Montpellier (<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/IMG/pdf/lettreMmeFioraso.pdf>).

Les précaires ont lancé une pétition en ligne (<http://www.precarite-cnrs.fr/?petition=4>), signez-là et faite la signer !

Le mouvement Montpelliérain, doit maintenant s'étendre à toute la recherche scientifique française. Tous les précaires doivent s'organiser en collectif dans toutes les régions, pour pouvoir faire valoir leur droit à un emploi stable. Nous demandons en urgence à la ministre, l'ouverture de négociations sur la politique de l'emploi scientifique. Il y a urgence à stopper le non renouvellement des contrats CDD financés, et de donner une perspective d'emplois aux précaires par la création de postes statutaires.

SNTRS-CGT, SNCS-FSU

Le 16 juillet 2012